

Rapport d'activité 2019 & 2020

(version sans photo, pour impression papier)



Binettes et Compagnie

Association loi 1901

385 Route de Chabeaudière

38160 St Antoine l'Abbaye

www.binettesetcompagnie.fr

binettesetcompagnie@yahoo.fr

Exceptionnellement, pour cause de restriction des rencontres liée à l'état d'urgence sanitaire, l'Assemblée Générale s'est tenue le 3 octobre 2020. Nous avons donc évoqué l'activité de l'association sur l'année 2019, mais également sur la majeure partie de l'année 2020 déjà écoulée. Afin de rattraper cette particularité, l'AG 2021 sur 2020 se tiendra tôt dans l'année, vers le mois d'avril. Le rapport d'activité 2020 reprendra les éléments ici présents actualisés.

Nous remercions très chaleureusement tous nos bénévoles, nos partenaires, nos financeurs et tou.te.s nos adhérent.e.s, proches ou lointains !

Nos partenaires



Nos financeurs



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
ISÈRE

Initiative
Un réseau. Un esprit
grenoble



CREDIT
COOPERATIF

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| RAPPORT D'ACTIVITÉ..... | 6 |
| L'accueil au jardin, poumon de notre activité..... | 6 |
| <i>Accueil de bénévoles du territoire au jardin et au verger.....</i> | <i>6</i> |
| <i>Accueil de groupes via des établissements médico-sociaux.....</i> | <i>6</i> |
| <i>COVID & maintien de l'accueil au jardin.....</i> | <i>6</i> |
| Production agricole..... | 7 |
| <i>Événement grêle et neige 2019.....</i> | <i>7</i> |
| <i>Vente des fruits et légumes intégralement en circuit court.....</i> | <i>8</i> |
| Améliorer la vie sociale au village, une préoccupation transverse..... | 8 |
| <i>Un beau projet réalisé : création de l'Espace de Vie Sociale des 3 villages "La Dynamo".....</i> | <i>8</i> |
| Nos partenariats locaux..... | 9 |
| <i>Ils et elles nous ont aidés.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Nous les avons aidés.....</i> | <i>9</i> |
| Activités culturelles : les bals folk "Cire tes souliers"..... | 10 |
| Notre projet majeur : ouvrir un lieu de vie inclusif et intergénérationnel..... | 10 |
| Intégration avec l'ensemble des projets portés par l'association..... | 10 |
| Le Lieu de vie et d'accueil (LVA)..... | 10 |
| <i>Le Conseil Départemental.....</i> | <i>11</i> |
| <i>L'arche de Jean Vanier.....</i> | <i>11</i> |
| <i>L'association Sainte Agnès.....</i> | <i>11</i> |
| Le béguinage, habitat coopératif senior..... | 12 |
| Abandon du projet d'EVS dans le bâtiment..... | 12 |
| Projet bâti..... | 12 |
| <i>Étude architecturale.....</i> | <i>12</i> |
| <i>La foncière Chênelet.....</i> | <i>13</i> |
| <i>La Mairie.....</i> | <i>13</i> |
| Réunion publique d'information..... | 13 |
| RAPPORT FINANCIER..... | 15 |
| <i>Modèle économique.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Nos ressources 2019.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Notre principale ressource : le bénévole.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Notre seconde ressource : les dons et subventions.....</i> | <i>16</i> |
| <i>L'activité du jardin, un service social plus qu'une ressource.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Perspectives.....</i> | <i>17</i> |

| | |
|---|-----------|
| Compte de résultat 2019..... | 18 |
| Bilan 2019..... | 19 |
| Comptes de résultat 2018, 2019 & prévisionnel 2020..... | 20 |
| PERSPECTIVES 2021..... | 21 |
| Le jardin et ses produits..... | 21 |
| Dynamiques sociales locales..... | 21 |
| <i>L'EVS.....</i> | <i>21</i> |
| <i>Les bals et autres activités culturelles.....</i> | <i>21</i> |
| Le projet de Lieu de vie..... | 22 |
| <i>Partenariat avec Ste Agnès :.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Partenariat avec la Mairie de St-Antoine-l'Abbaye.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Partenariat avec la Foncière du Chênelet.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Projet d'un lieu de vie et d'accueil sur Roybon.....</i> | <i>22</i> |
| Le mot de la fin..... | 23 |

Rapport d'activité.

L'accueil au jardin, poumon de notre activité

La poursuite du travail initié suit le rythme du jardin et des saisons.

Semer, planter, récolter les légumes et fruits de saison, récolter les graines, représentent toujours l'essence de la vie du jardin.

La transformation, la vente et l'autoconsommation restent partie intégrante de la pédagogie du projet pour les personnes accueillies et gage de son utilité sociale.

Notre production reste respectueuse de la biodiversité, sans intrants de synthèse ou traitements chimiques, et inspirée par la permaculture.

Accueil de bénévoles du territoire au jardin et au verger

Nous accueillons des bénévoles très réguliers et actifs au jardin : Max, Monique, Richard, très investis, présents 2 jours par semaine, toute l'année. C'est grâce à eux que le jardin peut être entretenu toute l'année et produire autant !

Nous avons également le renfort d'autres bénévoles, à l'implication plus sporadiques mais toujours importante pour nous et pour nos petits fruits et légumes. Merci donc à Muriel et Nelly !

Nous avons également à noter la participation d'autres personnes, notamment de la part des habitant.e.s du village, pour des aides ponctuelles aux transformations, aux cueillettes et autres gros chantiers...

Accueil de groupes via des établissements médico-sociaux

Institut Médico-Éducatif de Roybon

L'IME de Roybon a continué à venir de Mars à juillet et de Septembre à Décembre 2019.

Nous nous félicitons de la très régulière participation bénévole d'Annie Faure, une personne du village qui vient tous les vendredis pour proposer un temps de goûter avec les jeunes de Roybon

Service d'Accueil de Jour ARIA 38

Le partenariat en est à sa 3ème année et entre 6 et 8 adultes de 30 à 60 ans, et 1 à 2 animatrices ou éducatrices viennent tous les lundis après-midi entre mars et Novembre. Leur motivation est toujours alliée à leur bonne humeur, et nous adaptons le travail en fonction de leur capacité, rythme, et énergie du moment.

Nous avons prévu de reconduire le partenariat pour l'année 2020-2021

COVID & maintien de l'accueil au jardin

COVID

Pendant le confinement : pas d'accueil de groupes mais participation d'une dizaine d'habitants du territoire au jardin et au verger, ainsi que Richard qui avait une dérogation spéciale de sortie pour les personnes autistes, pour les semis et l'entretien des terrains.

Le travail de la terre a pu être réalisé au verger grâce à Jean-Pierre Tillie et son cheval de trait pendant le confinement. Un grand merci à eux deux !

Le déconfinement a permis à nos supers bénévoles venant par le SAVS (Murielle, Max, Richard et Monique) de retrouver des liens sociaux, de sortir enfin dehors et de s'aérer l'esprit en retrouvant le lien au travail, à la terre et les amis.

Reprise de l'accueil des groupes (SAJ, IME Tréry et IME Roybon) **depuis septembre 2020** avec notamment cueillette des pommes et fabrication de jus à la ferme des Mille pattes, confection de confitures, ramassage des noix...

Maintien et développement de l'activité d'accueil au jardin

D'une manière générale, avec l'arrivée d'Eric, grâce au soutien du programme européen LEADER, nous avons pu travailler à repenser notre offre, calculer de manière plus sûre nos coûts afin d'arriver à un prix minimal pour nos partenaires, mais qui nous permette tout de même de nous rapprocher un peu plus de l'équilibre financier.

La prospection pour accueillir de nouveaux groupes issus des établissements médico-sociaux des environs ou des particuliers s'est révélée difficile et peu adaptée au contexte d'état d'urgence sanitaire.

Nous avons imaginé de nouvelles propositions d'accueil pour **faire perdurer le partenariat** qui dure depuis 2016 avec l'IME de Roybon, malgré leur déménagement à La Côte Saint André (donc encore plus loin que Roybon) prévu pour mars 2021.

Des discussions sont en cours avec l'**IME de Vinay** pour accueillir certains de leurs jeunes en groupe dans les activités de Binettes ; trois essais ont déjà été réalisés en vue d'un accueil tout au long de l'année. Les retours des éducateurs et professeurs sont très positifs car c'est une bouffée d'oxygène et un bon moyen de se dépenser physiquement pour ces ados qui sont très motivés, à l'écoute des consignes et sérieux dans le travail à faire.

Production agricole

Nous avons eu de belles récoltes du printemps jusqu'à l'automne en 2019 avec différentes transformations (confitures, sauces, compotes, jus...).

La saison 2020 a été encore meilleure (notamment sur les fruits et la transformation) malgré le confinement qui aurait pu retarder le démarrage de la saison (sauvé par l'intervention des gens du village), des centaines de limaces qui ont ravagé les petits plants au printemps, et une canicule qui a empêché certains plants de mûrir (surtout dans la serre comme les tomates et aubergines)

Événement grêle et neige 2019

Des dégâts sur les plantations, une serre détruite, mais un élan de solidarité est venu nous reconforter avec le don d'une serre par un producteur du territoire.

Luis souligne que grâce à la présence des bénévoles, il est possible pour lui de prendre des vacances en été, ce qui est rare dans le milieu agricole !

Il remercie pour la qualité de vie au travail qui lui est offerte au sein de Binettes et compagnie, et pour l'investissement et la bonne humeur de tous les bénévoles et des personnes accueillies.

Vente des fruits et légumes intégralement en circuit court

Notre point de vente au jardin, **la cabane**, reste le point principal de vente de nos produits, et permet aussi d'adhérer à l'association. C'est un dépôt de légumes, avec 2 frigos, une balance, une calculette, et un cahier de suivi. Chacun se sert, pèse et paye à des prix accessibles. **70 foyers sont inscrits à ce service de vente directe en libre-service fin 2020.**

Notre partenariat avec **la boulangerie de Saint Antoine** fonctionne toujours depuis le printemps 2019 et nous permet de donner de la visibilité et d'écouler une grande partie de nos conserves et confitures, via un système de dépôt-vente gratuit. Nous les remercions pour ce soutien.

Nous vendons ponctuellement nos produits aux **marchés de Chevrières et de Chatte**

Nous avons revu notre politique de prix au printemps 2020 pour permettre à toute personne qui s'estime en besoin de bénéficier du **tarif social**, de se l'appliquer, sans justification particulière ni contrôle. Cela permet d'avoir accès aux légumes fraîchement récoltés à moitié prix et aux récoltes de plus de 3 jours à **prix libre**.

Tout cela se fait dans la confiance et ça fonctionne, pour le plaisir de tous !

Améliorer la vie sociale au village, une préoccupation transverse

L'association Binettes et Compagnie continue de s'impliquer avec volonté et bienveillance dans la vie sociale du village. Cette préoccupation irrigue l'ensemble de notre action et vise un enrichissement mutuel et une solidarité avec les habitants.

Un beau projet réalisé : création de l'Espace de Vie Sociale des 3 villages "La Dynamo"

Les années 2019 et 2020 ont été celles du lancement de l'Espace de Vie Sociale (EVS).

Si le projet était **porté à l'origine par notre association**, l'équipe de Binettes s'est ouverte **sans réserve et avec grand plaisir** à une participation et un portage élargi à la Mairie et d'autres associations.

Le projet a pu se concrétiser tout au long de ces 2 années grâce à une prise en main très dynamique et professionnelle par un chef de projet dynamique et compétent et une équipe de bénévoles du village mais aussi des 2 villages qui ont rejoint le projet : St Bonnet de Chavagne et Montagne et avec le soutien fortement appuyé des équipes élues de ces communes.

Pour aider concrètement à l'émergence et à l'essor de ce projet, **Binettes a également fait don de 20 % du temps de travail salarié de Luis Fuste** sur l'ensemble de la période depuis Janvier 2019.

Aujourd'hui un lieu est déjà en place (sur St Antoine) et le projet social est dans sa phase finale de validation, après une large campagne de concertation et de co-construction. Une embauche est également faite depuis octobre 2020 pour coordonner les actions de la nouvelle structure porteuse créée spécialement à cet effet : La Dynamo¹

1 Présentation, programmation, partenaires, Agenda partagé local, toutes les infos sont sur le site internet de l'EVS : <https://evs-ladynamo.fr/>

L' EVS a été créé avec les caractéristiques suivantes :

- Un « mini centre social » sur le territoire en lien avec St Bonnet de Chavagne et Montagne
- Une Maison des habitants, pour les habitants, par les habitants
- Comité pilotage : CAF (porteuse de l'agrément) + FNCSI + Communauté de Communes + Conseil départemental + les 3 Mairies + Associations locales + Habitants
- Champs d'action : inter-associatif, parentalité, solidarité/partage
- Activités : soirées jeux, aide au numérique, projets intergénérationnels, ciblés aussi en fonction des tranches d'âge (ados, personnes âgées...),

L'élan de création de cette dynamique, et surtout la mise en place des actions, dont une superbe inauguration prévue au mois de mars 2020, ont été freinés (annulations, reports) par le confinement.

Binettes est aujourd'hui membre du CA de la Dynamo en tant que personne morale, l'aventure continue !

Nos partenariats locaux

Ils et elles nous ont aidés

- **Les sœurs de La Trappe de Chambarand** nous ont donné beaucoup de matériel et de meubles de leur monastère qu'elles ont entièrement quitté. Ces mobiliers représentent environ 4000€ de dons et pourront servir pour l'ouverture du lieu de vie.
- **Mme Gisèle Belle**, par la mise à disposition gracieuse d'un hangar de stockage pour le mobilier provenant des sœurs **de La Trappe de Chambarand**
- **La Communauté de l'Arche de St-Antoine**, par la mise à disposition gratuite de salles et des dons de semences
- **Antoine Ruzand**, qui tient une ferme diversifiée à St-Antoine-L'Abbaye servant de base au centre aéré de l'association Grandir Ensemble, par la mise à disposition de sa presse pour nos jus de pomme, et son aide à la presse, qui a servi d'activité pédagogique aux enfants de l'IME de Roybon en 2019 et de Vinay en 2020
- **Olivier Gamet** pour la mise à disposition d'outils pour le cassage et la transformation des noix en noix caramélisées,
- **Damien Philibert** par son aide ponctuelle suite à la grêle de juin

Nous les avons aidés

- **Festival « Textes en l'air² »**, par une aide au montage et démontage des gradins et don de légumes pour les repas des festivaliers et bénévoles
- **Association « Grandir ensemble »³**, par une mise à disposition pour utilisation de la cuisine et du jardin avec les enfants de leur centre aéré à la ferme et dans les bois.

2 accès de tous aux arts vivants de la scène et aux textes d'auteurs contemporains, <http://www.textesenlair.net>

3 activités de plein air démocratiques et responsabilisantes pour enfants de 3 à 12 ans, <http://grandiresemble38.fr/>

« Je remercie Luis et JB, j'apprécie beaucoup le jardinage, j'ai fait un stage au Planteau et veux y travailler. »

Témoignage bénévole, Nathalie

Activités culturelles : les bals folk "Cire tes souliers"

Deux évènements ont eu lieu en février 2019 et février 2020 à St Antoine l'Abbaye, Binettes en a assuré l'organisation et la buvette, avec le soutien de bénévoles.

Ces évènements nous tiennent à cœur car ils permettent de vivre des temps de convivialité partagés ensemble, que l'on soit ou non porteur de handicap. Cela permet également à l'association de maintenir un lien d'ouverture avec l'ensemble du village et au-delà, dans la joie et la bonne humeur.

Malheureusement, l'état d'urgence sanitaire a eu raison des événements prévus au printemps et à l'automne 2020.

Notre projet majeur : ouvrir un lieu de vie inclusif et intergénérationnel

Intégration avec l'ensemble des projets portés par l'association

Ce projet de création d'un lieu de vie constitue le fil rouge de l'association, car il est quasiment depuis le départ un horizon que nous nous sommes donné, et qui nous encourage à maintenir nos efforts.

C'est un projet ambitieux, surtout pour une association de petite taille aux faibles moyens, qui souhaite rester dans une implication locale, ancrée sur son territoire.

Pour rappel, le projet porte sur la création d'**une quinzaine de logements**, de **7 emplois directs**, pour un budget de **380 000€ de fonctionnement + 200 000€ d'investissements mobiliers + 2 à 3 000 000€ d'investissements immobiliers**.

Le Lieu de vie et d'accueil (LVA)

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) constitue la locomotive du projet d'habitat inclusif que nous menons : c'est autour de la volonté d'accueillir de manière pérenne, accessible, conviviale des adultes en situation de handicap mental que le projet de La Soierie a éclos.

Un LVA est une structure d'une capacité d'accueil de 5 à 10 personnes, avec un fonctionnement de type familial (un salarié réside de manière permanente sur place, avec sa famille). Ce type de dispositif nous semble particulièrement adapté à la taille du village comme au fonctionnement que nous souhaitons.

Nous voulons **inclure les nouveaux habitants du LVA dans la vie du village et accueillir la vie du village au sein de ce lieu**, en lien avec l'espace de vie sociale et d'autres initiatives.

Le Conseil Départemental

Ce type de dispositif nécessite un agrément et le financement du Conseil Départemental or celui-ci ne délivre pas d'agrément pour des projets portés par de petites associations, et ne souhaite pas avoir de nouveaux interlocuteurs associatifs dans notre domaine d'action. Il a donc été nécessaire à notre association d'être soutenue par une association gestionnaire existante et travaillant déjà avec le CD.

L'Arche de Jean Vanier

Un premier travail de rapprochement a eu lieu pendant 2 ans avec l'Arche de Jean Vanier (2017-2019), qui propose un esprit communautaire dans l'accompagnement. Cela n'a pas abouti car l'Arche traversait une période de trop grande fragilité au niveau national et local (Grenoble). Dans dans ces conditions ils n'étaient finalement pas à même de nous accompagner avant 2 ou 3 ans, ce délai ne pouvait pas nous convenir...

Mais la présentation à l'Arche nous a conduit à consolider le projet et en particulier à élaborer un budget prévisionnel de fonctionnement, un ratio d'encadrement, à définir le fonctionnement de la vie quotidienne, etc. Bref, (presque) tout a été pensé, pesé, chiffré, planifié ! Tout cela a été réalisé par Clara Coupey lors de son stage à Binettes à travers une étude de faisabilité (avril 19) et un mémoire (juin 19), nous l'en remercions tant des documents sont précieux!

Nous tenons à remercier très chaleureusement les nombreuses personnes ressources en appui de cette étude et tout particulièrement : Clara Coupey, François Crémèse, Alain Verret, Danielle Benkebouche, Patrick Ernst, Hugues Blaise, Nelly Maroni.

L'association Sainte Agnès

Un nouveau travail s'est mis en place avec l'association Ste-Agnès depuis décembre 2019, qui s'avère jusqu'ici positif et porteur. L'association Ste Agnès est intéressée par ce projet qu'elle pourrait porter en lien avec d'autres « micro-initiatives locales innovantes » dans le domaine de l'accompagnement du handicap (Bercaill Paysan à Gillonay et PolySAJ).

De mars à juillet, nous avons tenu 4 réunions avec Ste-Agnès, 5 CA, 2 « commissions LVA⁴ »

Un séminaire a eu lieu le 13 juin 2020 au sein de l'équipe de Binettes, CA, salariés et bénévoles impliqués, pour travailler sur les points d'attention et les valeurs de l'association à mettre en œuvre dans cette coopération / co-construction.

Le CA de Ste-Agnès s'est prononcé en faveur de la poursuite des échanges en juillet, suite à la constatation de l'alignement de nos valeurs et ambitions pour les publics envisagés.

Au final, Ste Agnès serait la structure porteuse de l'agrément et employeuse du LVA.

La définition des modalités de collaboration sont en cours pour Binettes et Cie d'une part, avec les autres associations (Bercaill Paysan) d'autre part. Un partenariat important pourrait se vivre entre les LVA de Binettes et compagnie et du Bercaill Paysan.

L'AG 2020 s'est ainsi déclarée ouverte à la possibilité de mutualisations de postes entre Binettes et le Bercaill pour nos LVA respectifs.

4 Groupe de travail comprenant administrateur.ice.s et familles de personnes en situation de handicap souhaitant nous aider sur le projet, qu'elles soient ou non directement concernées par notre projet pour leur proche.

Le béguinage, habitat coopératif senior

Dans notre volonté de valoriser les différences et d'enrichir la vie sociale et personnelle par cette diversité, nous gardons également notre ambition d'intégrer des personnes âgées autonomes, via des appartements locatifs sociaux, assortis d'espaces communs.

Pour, cette partie « béguinage », ou habitat coopératif senior, nous avons en 2019 obtenu des avancées sur le format et son financement, qui devait, dans le cadre d'une prise en charge du projet immobilier par l'OPAC 38⁵, aboutir à un autofinancement, via les mécanismes classiques de financement du logement social.

Au cours de 2020, la présence de cet aspect du projet, questionnée par l'arrivée d'un salarié en charge du développement du projet (Eric) et par les échanges avec Ste-Agnès, a été **réaffirmée comme une composante essentielle du projet de lieu de vie**. Il se trouve donc intégré dans le programme architectural de la Soierie.

Abandon du projet d'EVS dans le bâtiment

L'EVS étant de son côté en train d'aboutir, avec un lieu déjà fléché, mis à disposition et rénové par la Commune de St-Antoine, nous abandonnons la volonté d'implanter directement l'EVS au sein du bâtiment envisagé.

Il sort donc du programme immobilier tel qu'il était prévu au 1^{er} semestre 2019.

Cela nous ôte la contrainte d'une surélévation du bâtiment. Par ailleurs, **nous maintiendrons un lien privilégié** avec l'EVS, tant au niveau de son orientation car Binettes est membre élue au sein du CA de la Dynamo, mais également au niveau opérationnel et programmatique, par la participation d'un de nos salariés au Comité de Pilotage, au Comité Technique et dans différentes commissions. Ce lien est un véritable atout que nous entretenons, dans la perspective d'une meilleure inclusion des personnes de la Soierie au sein de la vie sociale locale (personnes porteuses de handicap ou seniors).

Projet bâti

Nous avons dès le départ émis le souhait que ce projet se réalise sur la commune de St Antoine l'Abbaye.

Un projet est à l'étude sur une ancienne soierie dans le bas du village. Le bâtiment menace de s'effondrer et il y a une réelle nécessité de le rénover.

Des contacts ont été pris avec le propriétaire d'une part, des bailleurs sociaux d'autre part, pour le financement de la rénovation.

Étude architecturale

En mai 2019, un architecte Jacques Félix-Faure⁶, habitué des lieux accueillant des personnes en situation de handicap ainsi que des logements sociaux a réalisé une pré-étude de la rénovation. Y sont intégrés : lieu de vie pour personnes porteuses de handicap, une salle commune pour les associations (type EVS) et des appartements pour les seniors.

5 Aujourd'hui dénommé « Alpes Isère Habitat »

6 Atelier 17C

La foncière Chênelet⁷

Présentation :

- Bailleur social issu du milieu associatif œuvrant au départ dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Économique
- Caractérisée par une démarche privilégiant l'humain, la construction avec des matériaux écologiques et qui va au-delà des normes de la réglementation thermique
- Intervient uniquement dans des petits villages (1000 habitants max) et pour des petites unités (une quinzaine de logements max)
- Partenaire de Béguinage et compagnie, agence spécialisée dans l'accompagnement d'habitat coopératif senior

C'est le contact le plus porteur en termes de congruence de valeurs, de prise en charge de la recherche de moyens pour financer le projet immobilier dans sa globalité, ainsi que de la réalisation du projet immobilier dans sa globalité (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion). Ils intègrent également des clauses sociales dans leurs appels d'offre, faisant travailler un architecte et des entreprises locales, ainsi qu'une part d'entreprises d'insertion.

Leur démarche est exemplaire à plusieurs titres (humain, social, environnemental, économique), et leur équipe intéressée par notre projet, cependant leur modèle classique d'intervention se fait aux conditions qu'ils ne financent ni l'acquisition du bâtiment en amont, ni ne prennent en charge la gestion locative en aval de la réalisation du projet. **Nous allons donc devoir trouver une solution sur ces deux points particuliers.**

Ils interviennent pour le moment principalement sur la région nord Pas de Calais et souhaitent élargir leur action sur d'autres régions. Pour intervenir dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, ils ont besoin d'un agrément ; des projets innovants comme celui de Binettes et compagnie seraient un faire-valoir pour obtenir cet agrément. Ils doivent se prononcer sous peu sur l'engagement d'une demande d'agrément de leur foncière pour travailler dans notre Région.

Pierre Gaudin, directeur des constructions et Nicolas Pruvost, chargé d'opérations nous ont rendu visite à St Antoine l'Abbaye en septembre pour rencontrer Binettes et découvrir notre projet, ainsi que visiter les pistes immobilières envisagées. Le contact a été très fructueux et cette relation de confiance et d'intérêt mutuel continue de se construire.

La Mairie

La mairie de St Antoine a été sollicitée pour une demande de positionnement sur un soutien officiel, voire sur l'acquisition du bâti. Mme Jolland, la Maire nous a expliqué tout le bien qu'elle pensait du projet, l'intérêt qu'il représente pour la Commune et sa volonté que le projet aboutisse. Cependant, la difficile situation des finances de la commune liée aux différents gros chantiers de travaux en cours semble rendre difficile une intervention financière de la Commune.

Réunion publique d'information

Une réunion d'information conviviale et de présentation des avancées du projet de Lieu de Vie a eu lieu le 3 juillet 2020 pour présenter les avancées de notre projet de lieu de vie aux habitants de la Commune, ainsi qu'aux personnes qui pourraient être intéressées par son offre de logement et d'activités. Dans le contexte sanitaire particulier de cette période, peu de monde s'est déplacé, mais la vingtaine de personnes présentes était très réceptive, permettant des échanges de qualité.

⁷ <https://fonciere-chenelet.org/>

« Je viens deux fois par semaine au jardin, je vais aussi au Bercail Paysan. Je m'occupe des cueillettes, de l'entretien, du débroussaillage, du paillage des fruitiers. J'apprécie bien, j'ai des horaires variables, nous mangeons sur place tous ensemble. J'ai aidé sur le festival en 2019. Je passe de bons moments. »

Témoignage bénévole: Richard

Rapport financier.

Modèle économique

Le modèle économique de l'association continue en 2019 et 2020 de reposer principalement sur les dons et le mécénat.

Travaillant avec des personnes fragiles humainement et économiquement, l'association ne souhaite pas faire reposer les charges sur celles-ci ou leurs familles, afin de rester accessible à toutes et tous.

Nous continuons donc ardemment de rechercher des financements extérieurs, sous forme de subventions, réponses à appels à projets, d'appel aux dons, au mécénat.

Nous générons tout de même des ressources par notre activité d'accueil au jardin, via la **vente de prestations** à des établissements médico-sociaux du secteur, ainsi que par la **vente de la production issue du jardin** (produits frais et produits transformés).

Nos ressources 2019

Les dons et adhésions représentent 6 % de nos ressources annuelles.

Si l'on y ajoute l'utilisation du mécénat issu du Fond des Bois, qui représente 70 % de nos ressources, nous arrivons à un **budget financé à 76 % par les donations privées en 2019**.

Les ressources issues du jardin représentent 18 % des produits totaux. Cela inclut la vente de prestations et la vente de produits frais et transformés.

Les subventions publiques n'ont représenté que 6 % du total de nos ressources financières.

| Ressources 2019 | | % | % en comptant le bénévolat |
|---|-----------------|--------------|----------------------------|
| Vente produits du jardin | 3 394 € | 9 % | 4 % |
| Vente de prestations accueil | 3 119 € | 9 % | 4 % |
| Dons | 1 102 € | 3 % | 1 % |
| Adhésions | 1 010 € | 3 % | 1 % |
| Réserves fonds dédiés (mécénat 2018) | 25 006 € | 70 % | 32 % |
| Subventions | 2 235 € | 6 % | 3 % |
| | | | |
| TOTAL | 35 866 € | 100 % | - |
| Bénévolat et autres contributions volontaires en nature | 43 321 € | | 55 % |
| TOTAL bénévolat inclus | 79 187 € | | 100 % |

Notre principale ressource : le bénévolat

Au jardin principalement, ainsi que pour les activités culturelles et conviviales, nous sommes heureux de pouvoir bénéficier de l'aide de bénévoles réguliers, compétents, engagés et sympathiques.

Le bénévolat représente **3024 heures de travail cumulé** en 2019, soit **31 751€** sur l'année.

Cela représente donc l'équivalent d'un peu moins de **deux salariés supplémentaires** (1,9ETP) pour l'association qui vient renforcer l'équipe au quotidien et sur les grosses missions.

A cela, il faut ajouter les dons et prestations en nature reçus par l'association, qui sont estimés à **8840 €**.

Notre seconde ressource : les dons et subventions

Pour l'année 2019, la principale ressource est un don du « **Fond des Bois** », fondation caritative dirigée par Emmanuel Faber, PDG de Danone, à hauteur de 30 000€, obtenu en 2018, et qui a été investi en ressources humaines salariées sur l'année 2019 (27 242€) pour professionnaliser encore plus notre démarche (Clara, Jean-Baptiste et Luis).

Pour l'année 2020, c'est le **programme LEADER**, qui nous vient en aide, avec un soutien à hauteur de 31 255€, avec un **cofinancement de SMVIC** de 7814€. Cette aide porte sur le financement à hauteur de 76 % de nos frais de personnel pour 1,6 ETP (Accueil 1 & Développement 0,6).

GAIA, association de financement des initiatives citoyennes d'intérêt général de l'Isère nous a consenti une avance de trésorerie de 7 500€, prêt qui a été suivi par un montant égal de la part du **Crédit Coopératif**. Nous avons ainsi reçu 15 000€ d'avance de frais pour permettre à l'association d'assurer une partie des dépenses qui seront ensuite remboursées par le programme européen LEADER.

Le **Département de l'Isère** nous a également alloué la somme de 7814€ pour financer notre action d'accueil au jardin et de développement du projet en 2020.

Le **SMVIC** nous a également versé 600€ au titre de notre action sociale et culturelle pour notre fonctionnement sur les années 2019 et 2020.

Diverses mesures de soutien à l'activité « spéciales COVID » sont venues combler dans une large mesure nos manques à gagner liés à l'état d'urgence sanitaire.

Nous développerons tout ces points plus en détail lors de l'AG 2021, en avril, une fois les comptes de l'année 2020 clos.

L'activité du jardin, un service social plus qu'une ressource

Comme expliqué, nous ne souhaitons pas rentrer dans une logique de paiement intégral du coût de nos services par les utilisateurs individuels en situation de handicap mental et/ou psychique, du fait de leur fragilité sociale et économique.

Il en est de même pour nos clients « établissements », eux aussi dans une situation économique fragile. Nous facturons en effet nos prestations à un prix en-dessous du coût horaire réel que cela représente pour notre association⁸). Là encore, **nous souhaitons avant tout que leur public puisse accéder à nos services, pour leur bien-être.**

8 Nous facturons 22€/h pour un groupe pour un coût horaire plancher estimé à 33€/h, ce qui correspond à une subvention indirecte de Binettes à ces établissements de l'ordre de 33 %.

Parmi nos bénévoles, nous comptons des personnes en situation de handicap qui pourraient être considérées comme un public « bénéficiaire » de nos services d'accueil au jardin, et donc pourraient être amenés à payer pour venir au jardin. Nous avons fait le choix de ne pas procéder ainsi, car **ce qu'ils nous apportent est bien plus important que ce que cela nous coûte** (cf. bénévolat).

Perspectives

Nous tenons tout d'abord à **remercier très très chaleureusement nos financeurs, qui nous ont fait confiance et nous permettent de continuer à accueillir des personnes fragiles à des prix abordables** ainsi que d'avancer nos projets dans des conditions professionnelles.

Le défi de maintenir notre activité, tout en restant au maximum accessibles humainement et financièrement continue de courir.

De grandes incertitudes planent toujours autour du développement des prestations d'accueil à destination des établissements, du fait de l'état d'urgence sanitaire.

La masse salariale a augmenté en 2019 puis en 2020 et les financements pour les maintenir restent à trouver pour 2021.

Une demande de subvention à la Fondation de France est en instruction depuis le mois de mars 2019 (retards cause covid) : si elle est obtenue, cela permettra la rémunération d'une partie du poste de chargé de développement sur l'année à venir. Si non il faudra trouver d'autres financements, voire mettre fin totalement ou partiellement à l'un ou l'autre de ces postes⁹.

Dans tous les cas, cette subvention ne sera pas suffisante pour assurer le financement de ces deux postes, ainsi que l'ensemble de nos charges fixes pour l'année 2021.

Nous souhaitons cependant maintenir les emplois de nos salariés autant que possible car ils sont nécessaires au maintien de l'activité du jardin comme à l'avancement du projet de Lieu de vie inclusif. Un des enjeux cruciaux au niveau financier sera, comme cela était le cas en 2019 et 2020, de trouver des ressources permettant d'assurer nos missions.

Toutes les pistes sont envisagées, et toutes les aides sont les bienvenues, la générosité privée comme de la participation des institutions publiques et collectivités territoriales, pour ces missions d'intérêt public que nous remplissons.

9 À l'heure où nous écrivons ces lignes, la Fondation de France nous a informés de son soutien à nos efforts pour ouvrir la Soierie, via un financement à hauteur de 24 800€ en 3 versements répartis jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2022. Un immense merci à elle !

Compte de résultat 2019

Le 15/04/2020

Compte de résultat synthétique

Dossier : BINETTES ET COMPAGNE

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

BINETTES ET COMPAGNE
Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019
Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard Hors simulation

| CHARGES (Hors taxes) | Exercice N Net | Exercice N-1 Net | PRODUITS (Hors taxes) | Exercice N net | Exercice N-1 net |
|--|-------------------|---------------------|---------------------------------------|-------------------|---------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION : | | | PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Achats de marchandises | | | Ventes de marchandises | | |
| Variation de stock (marchandises) | | | Production vendue (biens et services) | 6 422 | 6 458 |
| Achats d'approvisionnement | 520 | 679 | Production stockée | | 7 600 |
| Variation de stock (approvisionnement) | | | Production immobilisée | | |
| Autres charges externes | 6 066 | 18 463 | Subventions d'exploitation | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 222 | 250 | Autres produits | 2 118 | 42 946 |
| Rémunération du personnel | 24 296 | 11 916 | Produits financiers | | |
| Charges sociales | 3 347 | 1 792 | | | |
| Dotations aux amortissements | 2 235 | 1 490 | | | |
| Dotations aux provisions | | | | | |
| Autres charges | | 2 008 | | | |
| Charges financières | | | | | |
| TOTAL (I) | 36 685 | 36 599 | TOTAL (I) | 8 540 | 57 005 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES (II) | | | PRODUITS EXCEPTIONNELS (II) | 27 242 | 6 673 |
| IMPOTS SUR LES BENEFICES (III) | | | | | |
| TOTAL DES CHARGES (I+II+III) | 36 685 | 63 525 | TOTAL DES PRODUITS (I+II) | 35 781 | 63 678 |
| BENEFICE OU PERTE | (904) | 153 | TOTAL GENERAL | 35 781 | 63 678 |
| TOTAL GENERAL | 35 781 | 63 678 | | | |

Bilan 2019

Le 15/04/2020

Bilan synthétique

BILAN SYNTHETIQUE

Dossier : BINETTES ET COMPAGNIE
 BINETTES ET COMPAGNIE
 Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019
 Soldés N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

| ACTIF | Exercice N | | N-1 | PASSIF | Exercice N net | Exercice N-1 net |
|--|---------------|------------------------------|---------------|--|----------------|------------------|
| | Brut | Amortissements et provisions | | | | |
| Actif immobilisé : | | | | Capitaux propres | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | Capital | 1 600 | 1 600 |
| - Fonds commercial | | | | Ecart de réévaluation | | |
| - Autres | 2 032 | 248 | 1 784 | Réserves : | | |
| Immobilisations corporelles | 22 354 | 4 314 | 18 040 | - Réserve légale | | |
| Immobilisations financières | 90 | | 90 | - Réserves réglementées | | |
| TOTAL I | 24 476 | 4 562 | 19 914 | - Autres | | |
| Actif circulant : | | | | Report à nouveau | 7 047 | 6 894 |
| Stocks et en-cours (autres que marchandises) | | | | Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) | (904) | 153 |
| Marchandises | | | | Provisions réglementées | 12 775 | 15 010 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | TOTAL I | 20 517 | 23 657 |
| Créances : | | | | Provisions pour risques et charges (II) | | |
| Clients et comptes rattachés | 2 172 | | 2 172 | Dettes | | |
| Autres | | | | Emprunts et dettes assimilées | | 25 006 |
| Valeurs mobilières de placement | 3 860 | | 3 860 | Avances et acomptes reçus sur commandes | 593 | 243 |
| Disponibilités (autres que caisse) | 1 067 | | 1 067 | Fournisseurs et comptes rattachés | 5 902 | 1 431 |
| Caisse | | | | Autres | 6 495 | 26 681 |
| TOTAL II | 7 099 | | 7 099 | TOTAL III | | |
| Charges constatées d'avance (III) | | | | Produits constatés d'avance (IV) | | |
| TOTAL GENERAL (I+II+III) | 31 575 | 4 562 | 27 012 | TOTAL GENERAL (I+II+III+IV) | 27 012 | 50 337 |

Comptes de résultat 2018, 2019 & prévisionnel 2020

ETATS FINANCIERS DE LA STRUCTURE

COMPTE DE RESULTAT 2018 et provisoire 2019 / BUDGET PREVISIONNEL 2020

| Compte | CHARGES / Dépenses (en €) | 2018 | 2019* | 2020** |
|----------|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| 60 | Achats, services extérieurs | 7 311 € | 8 203 € | 5 552 € |
| 61 | Services extérieurs | 2 244 € | - € | 910 € |
| 62 | Autres services extérieurs | 8 877 € | - € | 920 € |
| 63 | Impôts, taxes et versements assimilés | 250 € | 222 € | - € |
| 64 | Charges de personnel | 13 754 € | 24 296 € | 44 377 € |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 2 008 € | - € | - € |
| 66 | Charges financières | | - € | 165 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | | - € | - € |
| 68 | Dotations aux amortissements et aux provisions et fonds dédiés (engagements à réaliser) | 26 496 € | 2 327 € | 2 327 € |
| 69 | Participation des salariés, impôts sur les bénéfices et assimilés | - € | - € | - € |
| 6 | Total charges | 62 948 € | 35 048 € | 54 251 € |
| | Résultat (excédent) | | | |
| | TOTAL | 62 948 € | 35 048 € | 54 251 € |

| Compte | PRODUITS / Recettes (en €) | 2018 | 2019* | 2020** |
|-----------|--|-----------------|-----------------|-------------------------|
| 70 | Ventes produits et services | 4 538 € | 6 459 € | 7 000 € |
| | Détail des subventions de fonctionnement acquises : | | | |
| 74 | - Aides emploi CAE - SMVIC - Pôle développement culturel - SMVIC - Pôle développement économique - LEADER - pour projet soierie (versement 31 255€ maxi, en 2021) | 4 617 € | 600 € | 600 € 7 814 € - € |
| | Sous-total subventions acquises : | 4 617 € | 600 € | 8 414 € |
| | Détail des subventions de fonctionnement demandées : | | | |
| 74 | - Fondation de France - Conseil Départemental | | | 12 000 € 7 814 € |
| | Sous-total subventions demandées | | - € | 19 814 € |
| 74 | Sous-total subventions | 4 617 € | 600 € | 28 228 € |
| 75 | Cotisations, dons | 38 301 € | 2 112 € | 13 000 € |
| 75 | Autres produits divers (en 2020 : avances de trésorerie Crédit Coopératif + Gala) | 9 152 € | - € | 15 000 € |
| 76 | Produits financiers | | | |
| 77 | Produits exceptionnels (report mécénat 2018 sorti de la réserve) | | 25 006 € | |
| 78 | Reprise sur amortissements et provisions et/ou fonds dédiés | 5 149 € | 5 149 € | |
| 7 | Total produits | 61 757 € | 39 326 € | 63 228 € |
| | Résultat (déficit) | -1 191 € | 4 278 € | 8 977 € |
| | TOTAL | 62 948 € | 35 048 € | 54 251 € |

* Données pas encore approuvées : l'AG a lieu le 3 octobre 2020

** Budget prévisionnel établi en janvier 2020 dans le cadre de l'AAP Tout pour tous de la Fondation de France

Perspectives 2021

« L'intérêt qu'elles renferment n'a d'égal que le mystère qui les entoure »

Eric Paul, chargé de développement à Binettes et Compagnie

Le jardin et ses produits

L'équilibre pour le jardin constitue un vrai défi à relever : en attendant la réalisation du lieu de vie, puis une fois celui-ci ouvert et fonctionnel.

Une demande a été faite à la fondation Biocoop pour le financement d'un premier équipement de **conserverie** afin d'élargir notre gamme de produits transformés et récupérer des fruits et invendus de notre territoire.¹⁰

Nous réfléchissons également à faire quelques marchés supplémentaires pour vendre nos produits, en plus de la Boulangerie et des marchés de Noël. L'association Tero Loko est ouverte à ce que l'on tienne un stand sur le marché mensuel qu'ils organisent.

Dynamiques sociales locales

L'EVS

Il continue sa trajectoire et semble en bonne voie pour remplir sa mission dès fin 2020 et pour l'année 2021. Binettes et Luis feront des points réguliers en fonction des besoins de l'asso et de La Dynamo pour vérifier s'il y a lieu de s'impliquer autant que les années précédentes dans l'organisation et la participation des actions de l'EVS.

Toutefois, Binettes est évidemment très partante pour continuer à co-construire des projets culturels avec La Dynamo et autres associations locales !

Les bals et autres activités culturelles

Nous reprendrons les bals dès que possible, dans le respect de la santé des participants.

Aucune autre activité culturelle n'est prévue à l'heure actuelle.

¹⁰ Nous avons depuis appris l'attribution d'une subvention de 1000€ pour notre projet, au-delà de notre demande, ainsi que d'un complément de 1000€ pour « coup de coeur du jury ». Nous leur adressons un très grand merci !

Des partenariats sont d'ores et déjà en bonne voie afin de récupérer des légumes pour les transformer avec le magasin Biocoop de Chatte et l'Association Tero Loko à Notre Dame de l'Osier (qui fait notamment du maraîchage comme outil d'inclusion avec des migrants).

L'association le Bateleur, en Ardèche, est aussi d'accord pour nous aider dans la mise en place de ce projet de transformation (formation de Luis prévue chez eux)

Le projet de Lieu de vie

Le projet de lieu de vie inclusif et intergénérationnel se construit de manière très positive avec de bons partenariats, de bonnes intentions et des engagements.

Nous avançons pas à pas dans l'incertain, tout se construit et avance bien même si rien n'est encore signé et que tout peut encore s'évanouir.

Partenariat avec Ste Agnès :

Il est enclenché de façon sérieuse, avec un intérêt certain de la part de l'association Ste Agnès pour notre projet, dans sa globalité et pas seulement sur l'accueil d'adulte en situation de handicap.

Le calendrier de base a subi un retard de 6 mois par conséquence de l'état d'urgence sanitaire. La présentation de notre projet de LVA devait avoir lieu en juin 2020 auprès du département, il aura finalement lieu en novembre ou décembre¹¹.

Le travail actuel sur une convention de partenariat est en cours et c'est long. Il y a nécessité de poursuivre ce travail collectif pour poser des bases saines et claires à notre coopération et aux engagements réciproques de chacun.

Partenariat avec la Mairie de St-Antoine-l'Abbaye

Nous avons acté l'importance d'un travail en collaboration et en bonne entente avec la Commune. L'AG 2020 a été l'occasion pour la Commune d'officialiser le suivi de notre projet associatif et particulièrement celui de lieu de vie inclusif et intergénérationnel.

Partenariat avec la Foncière du Chênelet

A continuer d'avancer, de leur côté (agrément bailleur social) comme du notre (acquisition du bâtiment et gestion locative des logements sociaux ordinaires).

Projet d'un lieu de vie et d'accueil sur Roybon

Une piste de collaboration avec la Mairie de Roybon via M. Perriolat s'est ouverte en 2020, afin d'envisager les possibilités d'utilisation de locaux sur la commune de Roybon pour y implanter notre lieu de vie et d'accueil.

Ce projet pourrait être pérenne ou transitoire, et pourrait s'installer soit dans les bâtiments de l'EHPAD qui déménage janvier ou février 2021, soit au sein des bâtiments de l'IME de Roybon, qui déménage en mars 2021. Cela permettrait une ouverture plus rapide de la partie LVA, sachant que le projet complet sur St-Antoine sera encore long et complexe à aboutir (délais études et travaux de trois ans).

Binettes et Compagnie doit se positionner sur ce projet et sur sa période :

- en transition, pendant la rénovation du bâti à St-Antoine ?
- en installation pérenne, aboutissant à une création de 2 lieux d'accueil à moyen terme ?¹²

11 A l'heure où nous écrivons ces lignes, les élus en charge du sujet, dont le Président du Département M. Barbier, se sont prononcés « pour » sur le principe en janvier 21 et un RDV est pris pour représenter le projet détaillé à l'élue responsable, Mme Bonnefoy, et son équipe technique début avril 21.

12 A l'heure où nous écrivons ces lignes, il a été décidé, à regret, d'abandonner la piste d'une ouverture rapide sur Roybon, car nous n'avons pas les ressources nécessaires pour mener 2 projets de front, qui nécessiteront 2 installations, dont une à distance avec notre implantation d'origine, en dehors de notre ancrage territorial, 2 conduites de travaux, un public et des investissements plus nombreux, etc... Nous tenons à remercier M. Romain Perriolat, responsable de la commission *Finances & bâtiments communaux* pour son accueil et ses propositions, et souhaitons de beaux projets à la Commune, qui mettent en valeur sa tradition d'accueil.

Le mot de la fin

*2021 sera une année décisive,
nos horizons se rapprochent de bien belles destinations...*

Cela nous donne beaucoup d'énergie,

tout comme de vous savoir présents à nos côtés.

*Toute l'équipe de Binettes et Compagnie adresse un immense merci à
chacune et chacun pour sa participation à cette aventure, quelle qu'elle soit !*

*Nous vous souhaitons une très bonne année 2021 à toutes et tous, sous le
signe de la liberté et de la fraternité !!*



Binettes et Compagnie

Association loi 1901

385 Route de Chabeaudière

38160 St Antoine l'Abbaye

www.binettesetcompagnie.fr

binettesetcompagnie@yahoo.fr